

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015**

**( Affiché en exécution de l'article L 2121-25 et l'article R 2121- du CGCT)**

**Le conseil municipal a délibéré pour :**

- pour la modification des statuts du SIDELC
- pour la création d'un poste en CDI annualisé à raison de 15h50 (en centièmes) par semaine.
- pour la dotation solidarité rurale 2016
- pour des décisions modificatives budgétaires

**Des travaux d'électrification sont en cours de réalisation aux Vollerants et à Vauvert : travaux réalisés par le SIDELC.**

**Des travaux de voirie, à la Vove, vont être réalisés prochainement par l'entreprise Obéjéro.**

**La Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) à Orléans a envoyé l'arrêté de demande de subvention pour des travaux à l'église : travaux financés par l'Association de l'Eglise. Le conseil départemental a également accordé une subvention pour ces travaux. Le mur séparatif mairie-église sera reconstruit L'ensemble de ces travaux est réalisé par l'entreprise la Beauceronne.**

**L'entreprise Eiffage intervient sur le groupe scolaire pour changer les canalisations défectueuses suite aux nombreuses fuites : ces travaux sont pris en charge par l'assurance dommage-ouvrage que la commune avait souscrite pour la construction du groupe scolaire.**

**Les différents délégués aux commissions communautaires et syndicales ont relaté leurs participations aux différentes réunions.**

**Cérémonie du 11 novembre :**

- 11h 15 : rassemblement Place de l'Eglise
- 11h30 : dépôt d'une gerbe au monument aux morts
- 12h : vin d'honneur
- 12h30 : repas des anciens, conseillers municipaux et employés communaux.

**Vœux du maire : vendredi 18 décembre à 19h.**

**Prochaine réunion le jeudi 29 novembre 2015**